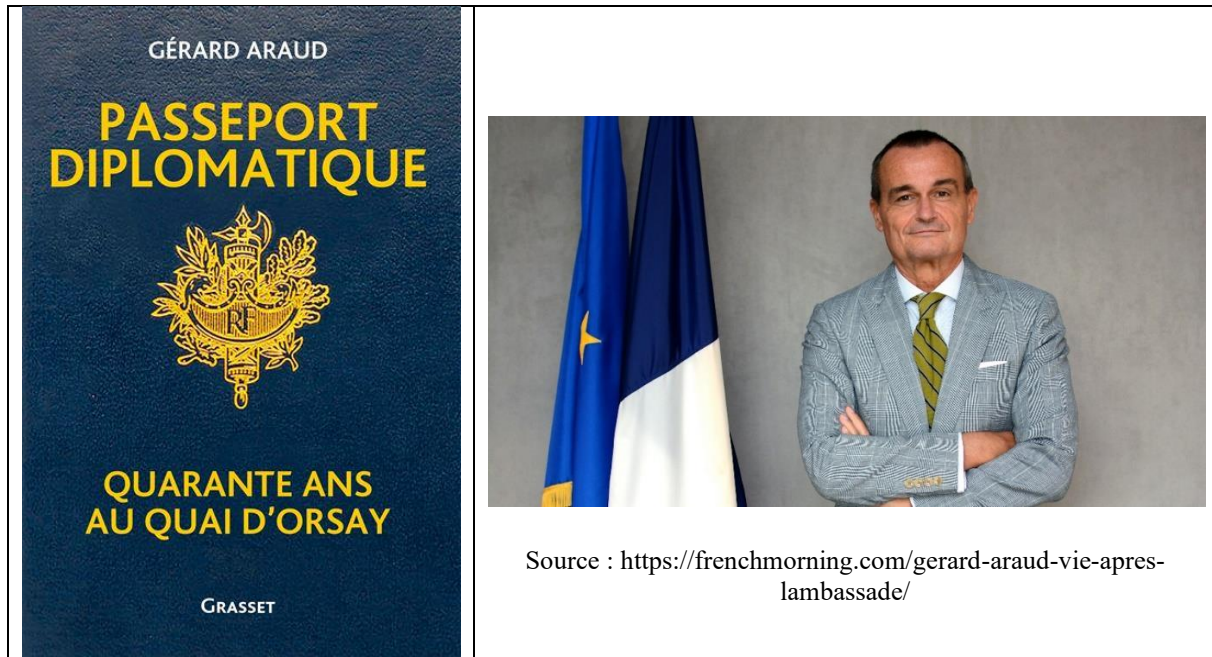


ARAUD (Gérard)

PASSEPORT DIPLOMATIQUE. QUARANTE ANS AU QUAI D'ORSAY,
Paris, Grasset, 2019, 384 p.



Source : <https://frenchmorning.com/gerard-araud-vie-apres-lambassade/>

INTRODUCTION

« Provincial, issu de cette classe moyenne qui a tout dû aux Trente Glorieuses, je n'avais qu'une passion, l'histoire. » (p. 9)

Un de ses professeurs avait conseillé à ses parents de « faire l'ENA », mais ignorait ce que c'était. Son père révérait l'Ecole polytechnique

→ CPGE scientifique → Entrée à Polytechnique en 1973 puis IEP de Paris et ENA

« Je choisis d'être diplomate par désir d'exil. » (p. 10)

Organisation de sa carrière autour de 2 pôles :

- Le Moyen-Orient
- Les affaires stratégiques

« Inutile de le cacher, je suis un technocrate [...], qui aime les dossiers techniques et qui estime que la diplomatie sans la technique n'est qu'un bavardage. » (p. 11)

Une carrière qui s'inscrit dans une période particulière de l'histoire : entre 1 an après l'élection (1982) de R. Reagan et 2 ans après celle de D. Trump (2018) : le « néo-libéralisme »

- Economie : souveraineté du marché + méfiance vis-à-vis de l'Etat + ouverture des frontières
- Politique étrangère : conviction de la supériorité des valeurs de l'Occident = démocratie libérale et puissance des E-U

Des mutations profondes :

- Premiers craquements : invasion de l'Irak par les E-U en 2003
- Montée des puissances émergentes
- Crise économique en 2008

Au sein même des sociétés occidentales, des remises en cause des fondements de ce moment néo-libéral ➔ Réapparition du nationalisme qui a des conséquences nationales mais qui correspondaient en politique étrangère :

- Mépris pour la défense des droits de l'homme
- Indifférence au multilatéralisme
- Fascination pour la Russie
- Haine de l'UE et de l'OTAN
- Appel à la fermeture des frontières

I METAMORPHOSE DU DIPLOMATE

« Il n'y a pas une manière d'être diplomate, cet étrange métier dont l'objectif premier est de capter la confiance de l'autre, qu'il soit un officiel ou un journaliste. On ne peut y parvenir qu'en étant véridique et comment l'être sans être soi-même ? Contrairement à un préjugé commun à l'égard des diplomates, mentir est une facilité qui se retourne tôt ou tard contre vous. Tout ce que vous dites doit être vrai, tout ce qui est vrai, vous n'avez pas à le dire. Le mensonge n doit être qu'un dernier recours. [...] Il y a donc autant de manières de négocier ou d'être ambassadeur que de personnalités. » (p. 17)

Il reconnaît qu'il était « un brin « grande gueule » dans un milieu où on préfère le chuchotement ». (p. 17)

➔ Quels changements ?

	1982	2019
Diplomatie et technologie <i>« La technologie en est la première et superficielle raison. » (p. 18)</i>	- Télégramme diplomatique à soumettre à l'ambassadeur - Téléphone écouté et coûteux - Système de chiffrement et de protection - Recours à une secrétaire spécialisée	Introduction de l'informatique : en 1988, à l'ambassade à Washington - Simplification et rapidité - Plus de recours à une secrétaire - Augmentation du volume de la correspondance - Intranet → relations directes entre les diplomates <i>« Comme la société, le Quai d'Orsay faisait l'expérience du fonctionnement en réseaux, [...] » (p. 20)</i>
Recrutement et fonctionnement	Existence de dynasties et d'un personnel d'origine aristocratique	Démocratisation
Irruption des médias sociaux	Un certain secret	Ouverture d'un compte Twitter (2014) de la mission permanente de la France auprès de l'ONU → improvisation mais aussi découverte du « réservoir de haine et de bêtise » (p. 24) Néanmoins nécessité d'« <i>entretenir le dialogue entre la diplomatie et le public.</i> » (p. 25) • Contribution à des articles dans des revues spécialisées (Commentaire, Esprit) • Participation à des colloques <i>« Ce n'est pas du bavardage que d'expliquer une politique sans langue de bois en reconnaissant ses limites et ses incertitudes ; [...]. Mon paradoxe est de croire, à la fois, en la raison et en la folie des hommes. » (p. 26)</i>

Cadre intellectuel et conceptuel qui donne un sens politique Influence de l'idéologie, de l'air du temps, de la culture du ministère. Un certain conservatisme, plus puissant qu'ailleurs « <i>dans la mesure la diplomatie se doit être prudente dans un monde toujours plus ou moins dangereux.</i> » (p. 26) Un conservatisme car le ministère des A.E. est une petite structure « <i>où tout le monde se connaît, où le poids de la hiérarchie est donc plus immédiat et où un fonctionnement en circuit fermé ne permet guère aux idées nouvelles de percer.</i> » (p. 26)	Synthèse gaullo-mitterrandiste avec un dose d'antiaméricanisme + tiers-mondisme « <i>Je savais que la diplomatie, c'était parler au diable, mais rien ne m'obligerait jamais à dire que le diable était un ange.</i> » (p. 29) Réalisme mais non dénué, chez certains diplomates, à force de connaître une culture et un pays, d'une certaine empathie voire sympathie envers certains régimes politiques.	Fin de la guerre froide : capitale « <i>La guerre froide était terminée et un monde nouveau s'annonçait : ni de Gaulle, ni Mitterrand n'en avaient les clés parce qu'il n'était pas le leur. Il fallait redéfinir la politique étrangère française sur la base des faits, de nos valeurs et de nos intérêts.</i> » (p. 30) « <i>On oublie trop souvent qu'une politique étrangère est fondée sur des faits et pas sur des doctrines.</i> » (p. 33)
--	---	---

II SECRETAIRE D'AMBASSADE A TEL-AVIV (1982-1984)

Apprentissage du métier de diplomate (été 1982-noël 1984).

Découverte d'un pays inconnu et d'une culture qui l'était tout autant.

Intériorisation de la signification de la Shoah dans l'histoire de l'Occident et en particulier de celle de la France : « *La Shoah, c'est le soleil noir de l'histoire européenne.* » (p. 44)

Certaines explications ne sont que « *des labyrinthes sans issue* » (p. 41)

Découverte de ce qu'est une nouvelle culture et par contre coup de sa propre culture :

« *Nous découvrons que les présupposés dont nous ne sommes même pas conscients tant ils sont intériorisés ne sont pas les mêmes ailleurs. [...] Le diplomate, à force de se colleter avec cette étrangeté, au sens double du mot, jettera, par contrecoup, un coup d'œil nouveau sur son propre pays. Non pour en critiquer les usages mais pour en relativiser les certitudes. L'expatrié devient alors intérieur et extérieur à son propre pays, fidèle à une identité nationale qu'il ressent au contact des autres, mais aussi conscient que d'autres solutions, d'autres mondes, d'autres réponses existent.* » (p. 45)

III AU CENTRE D'ANALYSE ET DE PREVISION (1985-1987)

Création en 1974 le Centre d'analyse et de prévision (CAP) pour introduire une réflexion du monde universitaire, ouverte sur l'étranger, et produire des analyses différentes et critiques

➔ Liberté intellectuelle et créativité

Chargé de suivre les affaires du Moyen-Orient

Rencontre avec un jeune diplomate qui traitait à l'ambassade de France à Washington du dossier du M-O : Dominique de Villepin

➔ Quand celui-ci devient conseiller de presse, Gérard Araud lui succède.

IV CONSEILLER D'AMBASSADE A WASHINGTON (1987-1991)

Washington : ville où la politique domine

« *Les informations ne se donnent pas : elles s'échangent. Le diplomate doit savoir jusqu'où aller dans la confiance de ce qu'il sait. Il va inévitablement plus loin que ne le voudrait le ministère. C'est à lui d'estimer le risque.* » (p. 53)

Travail avec 2 ambassadeurs aux personnalités différentes

Emmanuel de Margerie	Jacques Andréani
- Fils et petit-fils d'ambassadeur - Hôte parfait, mondain et efficace « <i>dans la sociabilité de cette petite ville de province</i> » (p. 54) qui adore les soirées	- Aux antipodes du précédent - Un peu ronchon - Costumes pas toujours ajustés - Proche de son équipe, attentif aux problèmes humains et connaissant les dossiers les plus techniques

Son rôle : expliquer la politique américaine au M-O → gestion de 2 crises : Liban (1988-91) et 1^{ère} guerre du Golfe (1990-91)

- Liban : révélateur des différences d'approche de la part des 2 Etats
 - France : assurer l'indépendance du Liban mais aussi assurer le maintien du statu quo politique et social qui avantageait la minorité chrétienne
 - E-U : un élément secondaire dans l'équilibre régional → monnaie d'échange
- Première guerre du Golfe
 - April Glaspie, nouvelle ambassadrice à Bagdad (ancienne sous-directrice du bureau Liban-Syrie) a répondu à S. Hussein qui la recevait et l'interrogeait sur les relations entre les E-U et le Koweït : « *il n'existait pas d'alliance militaire entre les deux pays* » (p. 59)
 - Aucune méfiance des E-U jusqu'au 30 juillet 1990
 - « *Nous vivions, du jour au lendemain, une crise majeure qui pouvait déboucher sur la guerre.* » (p. 59)
 - « *Une nouvelle donne internationale, fondée sur l'hégémonie américaine, se faisait jour.* » (p. 62)
- Processus de paix au M-O
 - Rôle et influence importante des évangélistes qui voient dans la création d'Israël la 1^{ère} étape vers le retour du Messie que doit annoncer la conversion du peuple juif !
 - Toute la culture américaine est marquée par le protestantisme fondateur, lui-même imprégné de l'Ancien Testament
 - Les E-U ne sont pas soumis aux mêmes règles que les autres : ils n'ont pas à choisir un camp plutôt qu'un autre → soutien à Israël ET aux Etats arabes + les seuls à bénéficier de la confiance des 2 parties
 - Conférence de Madrid (1991) : pression maximale des E-U sur Israël (gel de certains transferts financiers des E-U vers Israël) → échec de G. Bush aux élections de 1992 → Lien ? Certains le pensent → Renforcement de l'alliance entre les E-U et Israël
 - Approche de l'équipe de Denis Ross : conviction qu'Israël ne céderait pas aux pressions → Nécessité de le rassurer pour atteindre les objectifs : « *préférer les petits pas aux percées audacieuses pour construire progressivement une confiance qui n'existait pas entre les parties.* » (p. 66)
 - → Sur du long terme : échec !
 - Les Israéliens se sont accommodés du statu quo qui leur était favorable
 - Les E-U ont perdu toute prétention à l'impartialité au profit du plus fort.

V A LA DIRECTION DES AFFAIRES EUROPEENES (1991-1993)

Sous-directeur des Affaires communautaires internes → chargé de la mise en place du marché unique → Seul regret de carrière !

VI AU CABINET DU MINISTRE DE LA DEFENSE (1993-1995)

« *Un diplomate n'est pas seulement un rédacteur de télégramme et un analyste, c'est aussi un fonctionnaire avec ses ambitions. L'une d'entre elles est d'être recruté dans un cabinet ministériel.* » (p. 75)

Les ministres des A.E. : pluralité des personnalités

- Roland Dumas : conception de la diplomatie comme un dialogue entre quelques élus ; il « *dissimulait sa profonde indifférence envers ses collaborateurs par une politesse exquise* » (p. 77)

- Dominique de Villepin : très bonne connaissance du ministère des A.E. et chaleureux
- Michel Barnier : travailleur avec application
- Philippe Douste-Blazy : commentateur de *Paris Match*
- Bernard Kouchner : conscience d'une bonne connaissance des dossiers, mais peu à l'écoute, la politique étrangère réduite à la gestion de crises
- Laurent Fabius : silencieux

« Un ministre des Affaires étrangères peut prétendre définir une politique étrangère sur la base de ses propres analyses et de son dialogue régulier avec le président de la République, [...] » (p. 76) ➔ ministre « hors sol »

Pourquoi faire le choix d'un cabinet ministériel ?

- Accélérateur de carrière
- Expérience de l'exercice effectif du pouvoir : « *comprendre le poids des contraintes politiques dans le processus de décision ; faire la différence entre le souhaitable technique et le possible politique ; découvrir l'interaction entre les élus et l'administration, [...] ; enfin, se dégager de la gangue administrative de sa formation et de son expérience pour intégrer les éléments politiques dans toute proposition de décision.* » (p. 77)

➔ Conseiller diplomatique du ministre de la Défense en période de cohabitation, François Léotard

Différences de conception entre le ministère des A.E et celui de la Défense

- Ministère des A.E. : tendance à réduire la Défense au rôle de pourvoyeur de moyens militaires à une politique déterminée par lui
- Ministère de la Défense : exigence d'objectifs militaires clairs et réalistes

➔ Nature des relations entre civils et militaires : apparence d'une soumission, mais réalité d'un évitement

X AMBASSADEUR EN ISRAËL (2003-2006)

Analyse des obstacles spécifiques au conflit israélo-palestinien

- Poids de l'histoire instrumentalisée par les 2 ennemis
 - Profondeur historique
 - Dimension religieuse
 - « *Le résultat en est l'élaboration de deux narrations qui s'ignorent mutuellement [...].* » (p. 183)
 - ➔ « *La question est simple : comment assurer la coexistence de deux Etats – Israël et Palestine – entre la mer et le Jourdain ? Le moment, c'est en 2019 et non en 2600 avant J.-C. ou 1948* » (p. 184)
- Importance de l'émotion dont jouent les 2 adversaires ➔ « *capacité à mobiliser les opinions publiques et à faire perdre aux diplomates leur impartialité.* » (p. 184)
- « *la prétention de chaque commentateur ou diplomate à parler au nom des deux parties, à mieux connaître leurs intérêts qu'elles et donc à en déduire le règlement de paix qui leur convient. Cette certitude ne mène nulle part parce que seules les parties décideront de ce qui est acceptable pour elles.* » (p. 184)

« Or, reconnaître la réalité ne signifie pas s'y résigner mais, tout au contraire, en estimer les lignes de force et les failles pour l'infléchir en fonction de nos intérêts. » (p. 185)

➔ **Plusieurs évidences :**

- « le conflit se présente sous la forme la plus banale de la définition d'une frontière entre un Etat qui existe et un Etat à naître. » (p. 185)
- La solution se fera en tenant compte des réalités sur le terrain. « Il faut donc partir de la réalité et d'elle seule, ne plus voir que les faits, conduire la politique telle qu'elle a toujours été pratiquée dans le monde [...] et renoncer à dire ce qui est juste pour atteindre ce qui est possible. » (p. 185)

➔ Nécessité d'une offre acceptable par l'un et d'une acceptation de sacrifices nécessaires par l'autre.

« En d'autres termes, brutaux mais réalistes, Israël est en position d'imposer les termes d'un accord à son adversaire. Encore faut-il – la condition est de taille – qu'il sache dominer sa victoire. En effet, confronté à des exigences inacceptables, le faible a la ressource de refuser la capitulation quitte à lui préférer le statu quo. » (p. 186)

➔ Problème de la colonisation israélienne en Cisjordanie : « l'alliance mortifère de la religion et du nationalisme » (p. 193)

XI L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES

« Les Nations unies sont un lieu unique où se croisent les ambassadeurs de 192 pays, les journalistes du monde entier et les représentants de centaines d'ONG. » (p. 206)

- L'ONU permet à certains Etats (Cuba, Corée du Nord, Syrie, Venezuela...) de s'opposer à toute avancée dans le domaine de la défense des droits de l'homme ou dans celui de l'efficacité de l'organisation au nom du respect des souverainetés nationales.
- Jeu trouble des grands pays émergents tout en n'assumant pas les responsabilités budgétaires et politique qui devraient être les leurs.

« Que la communauté internationale ait un endroit où elle accepte de se rencontrer, de dialoguer et d'essayer de trouver des compromis inévitablement faibles et boiteux est sain ; [...]. Il n'y a ni naïveté, ni attente excessive mais le sentiment que, d'une part, conserver un lieu neutre où chacun peut se retrouver est utile et que, d'autre part, ériger une institution au-delà des Etats leur oppose implicitement l'existence d'une opinion publique internationale dont ils doivent tenir compte. [...] Car le temps joue pour nous : les sociétés se réveillent. L'Internet décroïssonne le monde. » (pp. 208-209)

Deux exemples

Le changement climatique

- Opposition entre pays avancés volontaristes et pays non-alignés qui soulignent que les premiers leur demandent de ne pas faire ce qu'eux-mêmes avaient largement fait pour atteindre ce niveau de développement
➔ Débat qui ne mène nulle part
- Mais certains petits Etats – des îles du Pacifique – constataient la montée du niveau de la mer et des Etats menacés de désertification s'alarmèrent des conséquences concrètes du changement climatique
➔ Nécessité de sortir de ce débat ➔ Fin de la confrontation Nord-Sud
- Solution par un compromis : engagement des pays avancés d'un financement annuel de 100 milliards de \$ à partir de 2020 en faveur des pays en développement.

La défense des droits de l'homme (notamment les droits sexuels et reproductifs et les droits des personnes LGBT)

- Combats de tranchée pour ne pas reculer et perdre des acquis
- Confrontation directe face à des tentatives de remise en cause des fondements des droits de l'homme avec l'introduction de notions nouvelles comme « les valeurs traditionnelles », « la famille traditionnelle » (Russie) ou « le respect dû à la religion » (Arabie saoudite)

➔ Dilemme : *« choix entre le combat frontal et la recherche de compromis boiteux et médiocres qui non seulement maintiennent l'acquis mais permettent quelques progrès. »* (p. 213)

➔ Projet français de résolution à l'AG des Nations unies de décriminalisation de l'homosexualité

➔ Choix plutôt d'un autre objectif : l'obtention de l'accréditation officielle des organisations LGBT auprès de l'ONU.

« La leçon que nous devons tirer de ce bilan contrasté est un optimisme raisonnable : nous pouvons défendre nos valeurs aux Nations unies mais faisant preuve de patience et de discrétion et en privilégiant les progrès concrets par rapport aux grandes questions de principes sur lesquelles aucun compromis n'est possible de part et d'autre. » (p. 216)

« Si j'ai aimé les cinq années que j'ai passées à la tête de la mission auprès des Nations unies, ce n'est pas seulement à cause de New York, [...] c'est aussi parce que j'y ai trouvé un microcosme qui était une fenêtre sur le monde. » (p. 216)

« Soudain, j'étais plongé dans une organisation réellement mondiale où l'Occident est non seulement minoritaire mais l'objet de suspicions et souvent d'un vif ressentiment, soit par référence au passé, en particulier colonial, soit par dénonciation de politiques jugées iniques [...], soit par opposition au contrôle exercé par les pays occidentaux sur les institutions internationales, en particulier à l'ONU. » (p. 217)

« Être diplomate, c'est parfois un exercice de schizophrénie entre la défense des intérêts de son pays et la compréhension que d'autres peuvent avoir de bonnes raisons de ne pas les favoriser. » (p. 218)

XII LE CONSEIL DE SECURITE DES NATIONS UNIES

« Le Conseil de sécurité est le cœur des Nations unies. Il est le seul qui a le pouvoir d'imposer des décisions à des Etats souverains. » (p. 223)

Rôle important du diplomate : *« Ce bonheur, je le dois d'abord à la confiance que m'ont toujours accordée les plus hautes autorités de l'Etat. On ne peut remplir ce poste sans bénéficier d'une autonomie de décision pour la mise en œuvre, à New York, de la politique déterminée à Paris. Cette liberté, il faut savoir la prendre. »* (p. 223)

Conseil de sécurité : capacité à prendre des décisions

- Principales puissances militaires (5 permanents)
- Taille réduite (15 membres)
- Reflet du monde ➔ vrais débats
 - 5 permanents
 - 3 pays africains
 - 2 pays asiatiques

- 2 pays latino-américains
- 1 pays européen de l'Est
- 2 pays européens de l'Ouest

« Son fonctionnement dépend donc de l'accord entre ces mêmes puissances. [...] Le Conseil de sécurité est donc un compromis entre l'idéalisme qui a conduit à la création des Nations unies et la réalité des rapports entre les Etats. » (p. 224)

La France : un des membres influents car elle des atouts qu'elle partage avec le Royaume Uni = la réactivité et l'imagination.

« En politique étrangère, il n'y a jamais de « bonne » ou de « mauvaise » décision mais des choix qui tous entraînent avec eux des conséquences positives et négatives. [...] La diplomatie ne se déploie pas dans un monde du noir et du blanc mais de toutes les nuances de gris. » (p. 236)

« La négociation est le cœur du métier de diplomate. » (p. 241)

Qu'est-ce qu'un négociateur ?

- Action *« sous instructions des autorités [...] le plus souvent incomplètes dans la mesure où elles ne peuvent prévoir toutes les hypothèses d'évolution des discussions ou peuvent être dépassées »*es par leur cours. » (p. 241) ➔ Prise de responsabilités en fonction...
 - Du rang hiérarchique
 - De sa personnalité +/- affirmée
 - De l'importance du sujet
 - De ce qu'il sait des intentions des autorités
- ➔ Nécessité d'avoir *« une connaissance et une compréhension assez fines »* (p. 241):
 - des autorités politiques
 - des équilibres entre les différents acteurs (Président, ministère des A.E., autres ministères...)

« Le négociateur se trouve donc, d'une certaine manière, entre l'enclume de la partie adverse et le marteau de ses autorités, celles-ci souvent irréalistes dans leur appréciation des concessions à arracher à celle-là. Schizophrène, d'un côté il défend ses positions dont il comprend qu'elles ne mènent à rien et, de l'autre, il plaide pour leur modération. Face à l'adversaire ; il doit le faire loyalement mais sans exagérer pour ne pas rompre le dialogue. Face à sa capitale, il doit éviter d'apparaître comme un capitulard, [...]. » (p. 242)

« Une négociation est une représentation théâtrale. [...] Il y a, cependant, un travers qu'un diplomate doit éviter à tout prix et que j'ai toujours combattu : confondre la cause qu'on défend et la satisfaction de son ego. Dans une négociation, encore plus qu'ailleurs, le moi est haïssable. Parce qu'un interlocuteur est déplaisant ou parce que l'affrontement devient une question personnelle, il est facile de perdre de vue l'objectif, qui n'est pas de l'emporter comme dans une épreuve de sport mais de parvenir à un compromis mutuellement acceptable qui corresponde aux intérêts de la France. [...]

Il n'y a pas un style de négociateur. Il y en a autant qu'il y a de pays et de diplomates. Mais il y a néanmoins des tempéraments nationaux qu'il faut connaître pour ne pas se tromper sur le sens de déclarations ou de manœuvres. » (p. 243)

XIX QUE PEUT FAIRE LA FRANCE ?

« La messe semble dite : le monde connaîtrait le « retour » des politiques de puissance, le recul du droit international, l'affaiblissement des institutions multilatérales avec, à la clé, le risque des confrontations armées. Un « ordre libéral », paré de toutes les vertus, serait d'autant plus menacé que son parrain supposé, les Etats-Unis, le renierait.

En réalité, les politiques de puissance n'ont jamais quitté le devant de la scène internationale. [...] Par ailleurs, parler « d'ordre libéral » a peu de sens lorsqu'on fait la liste interminable des conflits qui l'ont marqué depuis la fin de la guerre mondiale [...]. » (p. 366)

« Le monde, en dehors de l'Europe, a été plus instable qu'entre les deux guerres. Avec ces millions de victimes, c'est de désordre sanglant dont il faudrait parler.

De leur côté, les institutions multilatérales, en particulier les Nations unies, n'ont fonctionné qu'au service des puissances hégémoniques et ont toujours dépendu de leur bon vouloir. » (p. 367)

« Le moment occidental inauguré en 1989 s'achève. » (p. 368)

CONCLUSION

« J'ai toujours analysé les relations internationales à l'aune du constat que la vie internationale est une jungle sans juge ni gendarme où chaque Etat doit veiller à sa sécurité, seul gage de sa survie.

Il faut donc, pour les comprendre, revenir aux données de base, l'histoire, la géographie et le rapport des forces sur le terrain d'où l'essentiel dépend afin d'en déduire les intérêts des parties ou plutôt la vision qu'ont les parties de leurs intérêts. [...] Il faut n'attacher qu'une attention distraite à leurs discours qui masquent plus qu'ils n'expliquent et intégrer les passions et les erreurs dans les calculs de l'homme en sachant que le pire est toujours possible. Il ne s'agit pas d'être différent à la justice supposée d'une cause mais de se rappeler que toute partie croit que la justice est de son côté et que la victoire ne couronne pas la justice mais la force, l'habileté et la chance. [...] Je suis ce qu'on appelle en relations internationales un « réaliste » qui croit qu'une politique étrangère ne doit rechercher ni solution parfaite ni règlement définitif mais, plus modestement, doit éviter le pire à coups de compromis insatisfaisants. Je ne crois pas aux solutions globales et aux cathédrales intellectuelles qu'affectionne le Quai d'Orsay. Un accord partiel est toujours bon à prendre ; qu'il soit temporaire est mieux que rien. Je sais qu'agir, c'est se salir les mains et je l'accepte. » (p. 373)

Synthèse effectuée par Thierry SITTER-THIBAULOT
Académie de Nice
Juillet 2024